



Liberté • Egalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MAYOTTE

PLATEFORME D'ACCÈS A LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

**LISTE DES PIÈCES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE NATIONALITÉ A RAISON DE LA QUALITE DE FRERE OU SOEUR DE FRANCAIS
– article 21.13.2 du code Civil**

PIECES A FOURNIR

A LIRE AVEC ATTENTION : ce document doit être imprimé et retourner impérativement avec votre demande. A placer sur le dessus.
Les documents demandés sont à classer impérativement dans l'ordre indiqué.
Vous pouvez, pour assurer la complétude de votre dossier, cocher les cases prévues à cet effet à chaque fois que vous réunirez le document.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE

DOCUMENT DE BASE

		A cocher par le postulant	Cadre réservé à l'administration
1	Le formulaire CERFA n°15562*02 de demande de souscription de la nationalité française à raison de la qualité de frère ou sœur de Français accompagné éventuellement de la demande de francisation et/ou de la demande de choix d'un nom de famille pour votre 1 ^{er} enfant mineur- Le CERFA à imprimer sur le site de la préfecture doit être daté et signé		
2	Timbre fiscal 55 euros à agraffer ou à coller sur le Cerfa Si timbre dématérialisé : Vous devez alors télécharger et imprimer ce timbre et le justificatif de paiement pour pouvoir le joindre à votre dossier. CETTE POSSIBILITE EST A PRIVILEGIER - ELLE SERA BIENTOT OBLIGATOIRE vous pouvez acheter vos timbres fiscaux en ligne via le site internet http://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp		
3	- Une enveloppe timbrée « suivie » 20g vierge- sans adresse - Une lettre « suivie » 500 grammes vierge – Il ne faut aucune adresse dessus		
4	2 photos d'identité à coller sur le Cerfa		

ETAT CIVIL

IMPORTANT: Lorsque l'acte est dressé en langue étrangère, vous devez joindre une traduction établie par un traducteur agréé ou habilité. L'original doit être produit. Si vous êtes réfugié ou apatride, vous devez fournir des pièces d'état civil délivrées par l'Office français de protection des réfugiés ou apatrides. Certains actes d'état civil doivent être légalisés ou apostillés. Ne négligez pas cette démarche qui peut être longue à accomplir.

→ **L'absence d'originaux, ou l'absence d'une des pièces, ou le défaut d'apostille ou de légalisation, constituent la 1ère cause de renvoi des dossiers**

Dans tous les cas :

5	L'original de la copie intégrale de votre acte de naissance original délivré par l'officier d'état-civil du lieu où l'acte de naissance est conservé ou le document en tenant lieu lors de la constitution de votre dossier de mariage. Il doit dater de moins de 3 mois. La production du jugement supplétif est obligatoire lorsqu'il en est fait mention sur l'acte de naissance Les actes de naissance de vos parents		
6	<u>Si vous êtes marié ou divorcé</u> : original de la copie intégrale de votre ou de vos actes de mariage, ainsi que les pièces de nature à justifier la dissolution des unions antérieures		
7	Une photocopie recto-verso de votre titre de séjour en cours de validité		
8	Une photocopie de votre passeport en cours de validité + page avec tampons		

Si vous avez des enfants :

9	S'ils résident de manière habituelle avec vous alternativement dans le cas de séparation ou de divorce : La copie intégrale de l'acte de naissance de chaque enfant mineur étranger, non marié, légitime ou naturel ou ayant fait l'objet d'une adoption plénière susceptible de devenir français. Dans cette hypothèse, vous devez également produire des documents justifiant de la résidence habituelle ou alternative de cet enfant avec vous, selon le cas : - attestation de présence en crèche, - certificat de scolarité de l'année en cours,		
---	---	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> - jugement, acte statuant sur la garde de l'enfant, - copie pièce d'identité des enfants ; - carnet de vaccination pour enfant de moins de 3 ans. 		
--	---	--	--

Lien familial avec votre sœur ou votre frère français

10	La copie intégrale de l'acte de naissance de votre frère ou sœur. Si sa filiation n'est pas indiquée dans cet acte, vous devez produire soit les actes de naissance de ses parents, soit leur acte de mariage, soit tout document d'état civil permettant d'établir sa filiation (livret de famille) + copie CNI		
11	Si vous êtes nés(es) des mêmes parents, la copie de leur livret de famille.		
12	Si vous avez un seul parent commun, la copie intégrale de l'acte de naissance de ce parent		

Nationalité française de votre sœur ou de votre frère

13	S'il (elle) est Français(e) au titre de l'article 21-7 du code Civil, un certificat de nationalité française.		
14	S'il (elle) est Français(e) au titre de l'article 21-11 du code Civil, la copie intégrale de son acte de naissance, portant la mention de son acquisition de la nationalité française ou la photocopie de sa déclaration de nationalité dûment enregistrée ou un certificat de nationalité française.		

Suivi de la scolarité obligatoire en France

15	Tous documents de nature à apporter la preuve que vous avez suivi votre scolarité obligatoire en France dans des établissements d'enseignement soumis au contrôle de l'État : certificats de scolarité notamment, couvrant la période de scolarité obligatoire de 6 à 16 ans.		
----	---	--	--

RÉSIDENCE en France au jour de la souscription

16	<p>Tout document récent à votre nom portant votre adresse actuelle.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">• facture de moins de 3 mois (EDM, SMAE, Orange, SFR) ;• contrat de bail ;• la dernière quittance de loyer imprimée portant l'identification du bailleur ou du loueur ;• Attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant valide		
----	---	--	--

Résidence habituelle en France après l'âge de la scolarité obligatoire

17	<p>Tous documents justifiant de la continuité de votre résidence régulière et habituelle en France depuis l'âge de 16 ans. Vous pouvez produire des documents différents permettant de couvrir cette période.</p> <p>A titre d'exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">- contrats d'apprentissage ;- attestations de stage ;- certificats de travail ;- attestations d'inscription à Pôle emploi ;- relevé de carrière.....		
----	--	--	--